

# Les élèves de l'école Marie Curie vont élaborer une proposition de loi

Le député Jérémie Patrier-Leitus a répondu aux questions des élèves de CM1-CM2 de l'école Marie Curie vendredi.

Comment renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions ? Un sujet vaste et complexe, sur lequel les élèves de CM1-CM2 de l'école Marie Curie travaillent avec leur enseignante, Sandrine Enot.

La classe lexovienne a été sélectionnée pour participer au Parlement des enfants, une opération organisée par le ministère de l'Éducation nationale et l'Assemblée nationale. Chacune des classes participantes à ce concours – deux par circonscription – est invitée à élaborer collectivement une proposition de loi. Cette année, c'est donc le thème de la participation démocratique qui a été choisi.

Vendredi matin, les enfants ont pu bénéficier de quelques conseils de la part de Jérémie Patrier-Leitus. « **Nous avons un problème depuis longtemps**, regrette le député de la troisième circonscription du Calvados. **Ici, plus d'un habitant sur deux n'est pas allé voter lors des législatives. C'est le symptôme d'une maladie : que la démocratie ne fonctionne pas très bien. Cela veut dire que les gens n'ont plus confiance.** » Comment leur redonner ? « **C'est une question compliquée**, reconnaît le député Horizons. **Je pense qu'il faut faire mieux connaître la politique aux jeunes, renforcer les liens entre l'école et les institutions. Il faut que les politiques continuent d'aller voir les gens. Et il ne faut pas qu'ils fassent de promesses qu'ils ne pourront pas tenir.** »

## Limiter les mandats de député ?

Jérémie Patrier-Leitus a donné une piste de réflexion aux élèves : « **Je pense qu'il ne faut pas faire de la politique toute sa vie. Quand on vote la loi, c'est important d'avoir eu un métier avant. On devrait limiter les mandats dans le temps. Je pense que 15 ans au poste de député, ça suffit. Cela permet d'avoir un métier avant et après.** » Les élèves vont-ils s'emparer de ce sujet ? Ils ont jusqu'au mois de février pour écrire et envoyer leur loi, puis croiser les doigts pour qu'elle retienne l'attention du jury.

Pendant plus d'une heure, l'élus a aussi répondu aux nombreuses questions préparées par les élèves. Combien de temps travaille-t-il par jour? Est-ce que son travail est difficile? Combien gagne-t-il? Jérémie Patrier-Leitus est revenu avec pédagogie sur son travail et son rôle. Il est passé de moments personnels, comme son émotion la première fois qu'il est entré à l'Assemblée nationale avec le costume de député – «**J'ai pensé à mes parents, j'étais jeune quand je les ai perdus, et je me suis dit qu'ils seraient fiers de moi**» – à d'autres plus inattendus, comme lorsqu'il a dû expliquer simplement le 49-3 à des enfants de 10 ans : «**C'est un outil à utiliser avec précaution. Imaginez que la maîtresse vous oblige à travailler 12 heures par jour, sans vote. Mais derrière, vous pouvez voter pour la faire démissionner!**»

Les échanges entre lui et les élèves vont continuer : Jérémie Patrier-Leitus leur fera visiter l'Assemblée nationale en mars.

Paul LESIGNE



Le député Jérémie Patrier-Leitus a répondu aux questions des élèves.